



Action 03	Préciser le statut de conservation des populations dans les sites rhônalpins et provençaux hors Crau	Priorité		
		1	2	3
Domaine	Etude			
Calendrier	2012-2015			
Contexte	Les trois-quarts de l'effectif d'outardes en Provence-Alpes-Côte d'Azur se concentrent en Crau. Les 25% restants (soit 170 à 200 mâles) se répartissent sur environ 70 sites : terrains d'aviation, terrains militaires, sites agricoles divers... Dans certains départements, l'effectif semble en augmentation. Toutefois, sur certaines zones, la situation de l'outarde reste précaire, comme par exemple en secteurs agricoles du Vaucluse et dans la Drôme.			
Description de l'action	<p>Cette action a pour objectif de préciser les menaces pesant sur l'outarde sur les 20 sites les plus importants au regard de l'effectif 2008 afin de déterminer le statut de conservation de l'espèce et donc les priorités d'intervention.</p> <p>L'enquête 2012 devra permettre d'apporter des comparaisons avec les années antérieures et/ou les états de référence décrits dans les Docobs.</p>			
Régions concernées	Provence-Alpes Côte d'Azur, Rhône-Alpes			
Evaluation financière	<p>3 à 5 mois de travail à temps plein pour une personne selon la qualité des connaissances existantes</p> <p>Total : 10 000 à 17 000€</p>			
Partenaires potentiels de la mise en œuvre	APN / CEEP / ONCFS / DREAL			
Financements mobilisables	Natura 2000 / Fonds structurels européens (FEDER) / Etat (MEDDTL, DREAL) / Collectivités / Porteurs de projets			
Indicateurs de suivi et d'évaluation	nombre de sites étudiés, effectifs d'outardes par site et sex-ratio			
Résultats attendus	liste et classification des menaces pesant sur l'espèce et classement des sites par rapport au degré de menaces pesant sur l'outarde			
Autres espèces pouvant en bénéficier				
Synergie avec d'autre PNA	Toutes les espèces de plaine et en particulier : Œdicnème criard, Rollier d'Europe, Busard cendré, Pie-grièche			
Références				
Pilote pressenti	CEEP			